

CDS Info

N° 149 - Février 1997

Feuille de liaison du COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE SPÉLÉO DU JURA

Rédaction : B. MISCHLER - Buclans 39170 Saint Lupicin - Tél.: 03.84.42.28.37
Président : P.LAFOSSE - Rue Soudan 39110 Andelot - Tél.: 03.84.51.46.57
Date limite d'envoi des manuscrits pour le n°150 : 20 avril 1997

ÉDITORIAL

Une nouvelle équipe dirigeante du CDS est en place depuis l'Assemblée Générale du 21 décembre 1996. Déjà deux mois que celle-ci travaille en bonne entente sur un certain nombre de dossiers. Avec elle, un nouveau rédacteur en chef de CDS Info s'est installé dans ses fonctions. Vous pourrez constater, à l'épaisseur inhabituelle de ce fascicule, qu'il commence très fort !



Je ne peux évoquer l'engagement méritoire de Bruno (il fallait le faire... et les candidats au poste ne se bousculaient pas !) sans saluer le travail considérable accompli par Jean-

Claude "Le Frach" depuis plus de 12 ans, entre autres à la rédaction de notre feuille de chou. Qu'il soit ici remercié pour les centaines d'heures passées à écrire, compiler, lire, corriger, taper au clavier de son ordinateur, réclamer les articles promis...etc.

Comme lui (cf son édito du mois de décembre dernier), je pense que CDS Info est le lien indispensable entre les spéléologues jurassiens et qu'il assure une certaine cohésion à l'ensemble de notre petite communauté. Il me semble tout à fait indispensable de poursuivre sur la lancée (déjà ancienne), avec la même régularité de parution, le même souci de qualité. Tout le monde se doit de participer à cet effort. Mais je suis confiante sur ce sujet, à n'en pas douter, CDS Info a encore un bel avenir !

P. LAFOSSE

VIE DU C.D.S.

CHANGEMENT DE TÉLÉPHONE

Le nouveau Rédac. Chef de CDS Info a encore changé de coordonnées, mais cette fois c'est juste le téléphone et il espère que ça en restera là. Donc vous pouvez noter sur vos tablettes :

Bruno Mischler

Buclans

39170 Saint Lupicin

Tel/Fax : 03.84.42.28.37

COMPTE RENDU DE L'AG DU CDS

Bilan moral ; Pascale Lafosse, Présidente du C.D.S. 39

L'ensemble des activités du CDS, et en particulier celles du bureau, étant rapportées dans CDS Info tous les deux mois, le bilan moral se résume aux principales actions de l'année. Pour de plus amples détails, se reporter à notre feuille de liaison.

- Cette année, et de plus en plus, nous avons été confrontés au problème d'accès aux cavités. Dans ce sens nos actions prioritaires ont été : La Borne au Cassot, où le système de gestion de l'entrée que nous avons mis en place semble efficace et bien accepté. En revanche le manque de crédits nous a empêché de sécuriser la zone d'entrée. Dans ce sens une sortie avec nos élus départementaux a été organisée, peut-être cela débouchera-t-il sur une aide du conseil général en 97. Après l'accident à la Caborne de Menouille, des menaces sur l'accès à la cavité sont apparues.

Quelques réunions avec la Mairie, la mise en place d'un panneau signalant le danger et une visite organisée pour le conseil municipal de Cernon, semblent avoir satisfait tout le monde.

- Des contacts ont été pris avec le B.R.G.M (Bureau de la Recherche Géologique et Minière). A la demande de la Préfecture, le B.R.G.M. est chargé de réaliser un atlas des risques naturels du département. Dans cette optique, notre fichier des cavités l'intéresse. Les tractations sont en cours, mais quoi qu'il en soit, il n'est pas question que nous donnions le fruit d'un travail de plusieurs dizaines d'années.

- Une journée grotte ouverte a été organisée à Saint-Hymetière. Elle a très bien marché, 193 personnes ont été emmenées sous terre.

- Un reportage TV avec France 3 national a été tourné au mois de juin (diffusé en août) à la grotte de la Pontoise et dans un petit gouffre du coté de l'Abbaye.

- Quelques articles sur la spéléo et le C.D.S. sont parus dans la presse, mais c'est encore insuffisant.

- Une sortie collective du C.D.S. s'est déroulée en août dans le réseau de la Dent de Crolles en Chartreuse. Elle a réuni une quinzaine de participants sur 5 jours.

- Un dossier a été déposé en Préfecture en vue de l'obtention de l'agrément nature.

- Des relations ont été entreprises avec Sébastien Roué, au sujet de la protection des chauves-souris, car quelques grottes jurassiennes semblent être visées par des réglementations. Il n'est en tout cas pas question pour nous d'accepter une fermeture, surtout d'une cavité comme la rivière de la Baume à Poligny.

- Cette année encore C.D.S. info est paru régulièrement.

- L'encadrement en Centre de Vacances et de Loisir s'est poursuivi cet été. Il est de plus en plus difficile de trouver des cadres, et les paiements se font parfois attendre...

Bilan moral accepté à l'unanimité moins une voix.

Bilan financier ; Jean-Claude Frachon, trésorier

Il fait apparaître la faiblesse de nos revenus (et en particulier de nos subventions) : 3000 F du F.N.D.S. (Jeunesse et Sports) et 2000 F seulement du Conseil Général.

Nos dépenses ont augmenté en fonctionnement (dépassement du budget), ce qui était prévisible compte tenu du changement de la composition du bureau en décembre 1995.

En conséquence, nous démarrons une nouvelle année avec un en-caisse nettement moins confortable que les années précédentes. Il faut ajouter à cela que nous sommes en attente

d'un paiement de plus en plus hypothétique (commission guidage).

Le travail du nouveau bureau pour 1997 sera donc de trouver de nouvelles sources de financement et de convaincre le Conseil Général, entre autres, d'augmenter nos subventions.

Bilan financier approuvé à l'unanimité.

Rapport des commissions et projets 1997

Publications ; Jean-Claude Frachon

5 "C.D.S. info" diffusés cette année. Le tirage se fait désormais à Lyon pour un coût moins élevé. Le nombre de pages par numéro est en augmentation : une moyenne de 10 ! Vente d'un diaporama et de plusieurs "Découverte du Jura Souterrain". Après bien des années passées à la tête de la commission, Jean-Claude Frachon décide de passer la main.

Projets 1997 : retraitage du fascicule "Découverte du Jura Souterrain"; une aide financière de la Ligue de Franche-Comté nous est accordée. Rédaction, sur plusieurs années, d'un ouvrage sur la Borne au Cassot et sur la Caborne de Menouille du type monographie. Proposition de créer un groupe de travail composé des personnes intéressées. (J.C. Frachon, R. Limagne, J.N. Outhier, P. Lafosse, F. Jacquier pour les photos.....)

Secours ; Eric David

Voir bilan annuel et projets 1997 en annexe.

Environnement ; Sylvain Collin

Cette année la commission se dynamise ; plusieurs réunions ont été menées : Demande de l'agrément nature le 27 septembre ; Arrêtés biotope sur les chauves-souris ; prises de contacts avec Sébastien Roué à propos des menaces qui pèsent sur les grottes de la Balme, de Gigny et de la rivière de la Baume. Sentier karstique à Malrocher (Besain) où le dossier, pourtant bien parti, semble bouclé mais sans nous (l'O.N.F. étant retenu comme seul maître d'œuvre).

Projets 1997 : Nettoyages de cavités (Borne au Cassot, caborne de Menouille). Continuation des dossiers en cours.

Canyon ; Dominique Guyétand

Entretien des sites et des équipements. Relations avec les riverains et les administrations. Exercice en falaise à Champier, puis mise en pratique en canyon. Sortie C.D.S. dans les gorges de l'Abîme (pas beaucoup de monde). Réunion avec le Parc du Haut-Jura sur la fréquentation des sites (menace d'interdiction sur l'Abîme par la Biennoise, et sur le Gros Dard par la commission environnement de Saint-Claude).

Projets 1997 : suivi des dossiers en cours.

Fichier ; Robert Le Pennec

Diffusion à tous les club du Jura d'un exemplaire papier de l'inventaire des cavités. Très peu retour de la part des clubs qui ne communiquent pas souvent leurs travaux.

R. Le Pennec démissionne de son poste.

Projets 1997 (présentés par B. Mischler qui reprend la commission) : Circulariser les clubs pour les inciter à envoyer des informations. Restructurer le fichier.

Enseignement ; Bertrand Margotton

Pas de compte-rendu. Une sortie dans le Vaucluse "exploration d'une grande cavité" a été organisée mais n'a rassemblé que peu de participants.

B. Margotton démissionne de son poste.

guidage ; Stéphane Nore

Pas de bilan annuel produit à ce jour.

S. Nore est démissionnaire

Exposition ; Eric David

Un panneau-type a été réalisé. Le travail s'est arrêté là, faute de crédits et de temps.

Le siège du CDS est désormais à l'adresse de la Présidente :

**Comité Départemental de Spéléologie du
Jura
rue du Soudan
39110 ANDELLOT-EN-MONTAGNE**

**RÉUNION DE BUREAU CDS
Andelot - 1^{er} février 1997**

Présents : membres du bureau (S.Collin E.David, J.M.Dugois, F.Jacquier, P.Lafosse, B.Mischler), représentants à l'AG de la Ligue (J.L.Gabet, S.Gabet, A.Gaud, R.Limagne)

Sujets abordés et décisions prises :

- 1) Fête du Premier Plateau : Il a été décidé de donner notre accord pour une participation à cette fête organisée par l'ASSIPP, le dimanche 27 juillet à Bonnefontaine.

Une présentation de l'expo, une démonstration sur corde ainsi que la vente du fascicule "Découverte de Jura souterrain" seront réalisés par le CDS.

Suite à cet accord, un chèque de caution de 300 F a été effectué à l'ordre de l'ASSIPP.

- 2) Agrément nature : "L'agrément nature" a été refusé par la Préfecture du Jura, car les critères du CDS ne répondent pas à cette demande. En effet, il faut que la protection de la

nature soit le but principal de notre activité. Une refonte de la commission environnement en association est à l'étude.

- 3) Budget : Suite aux difficultés rencontrées lors de l'AG du CDS en décembre dernier pour voter le budget (rentrées d'argent encore incertaines), ce dernier a été élaboré ce jour. Un explicatif de celui-ci ainsi qu'une proposition par le trésorier ont été envoyés aux présidents de clubs pour entériner la décision.

- 3.1) Budget Secours : Une aide financière de 1000 F pour la participation de S.Collin et A.Gaud au stage CPTir a été décidée.

- 3.2) Budget Publication : Grâce à l'aide financière de 2000 F émanant de la Ligue, une réédition de 150 exemplaires de "Découverte du Jura souterrain" sera réalisée.

- 4) ASS Port-Lesney : P.Lafosse va tenter de contacter les dirigeants de ce club pour savoir s'il est toujours en activité.

- 5) Commission Guidage : A.Gaud a proposé un exemple de convention à passer entre la commission guidage et les CVL pour éviter les problèmes rencontrés l'année dernière avec "Ouest-France" (grosse ardoise non réglée). Dans l'état, celle-ci a été refusée, elle devra être reformulée notamment en ce qui concerne les conditions financières. En outre un objectif de conscience de l'EFS pourrait être embauché par le CDS pour assurer le guidage cet été.

J.M.DUGOIS

- 6) A propos du guidage

Après mûre réflexion et concertation, le bureau du CDS a décidé de suspendre l'activité guidage. Les raisons en sont les suivantes :

- un véritable casse-tête ainsi qu'une disponibilité importante pour le responsable
- un paiement des CVL souvent difficile voire impossible à recouvrer (et sans recours possible)
- un problème de fiscalité pour le CDS qui doit déclarer ses cadres
- un nouveau souci lié aux normes européennes concernant le matériel (à présent obligatoires à respecter)
- la question de la qualification des cadres (devant être brevetés d'Etat)
- enfin, une initiation à la spéléologie qui n'apportera aucunes nouvelles recrues pour les clubs jurassiens.

Avec l'expérience de ces dernières années, cette activité s'est avérée finalement plus négative que positive. C'est pourquoi nous avons pris cette décision.

P. LAFOSSE

A.G. DE LA LIGUE DE FRANCHE-COMTÉ

L'Assemblée Générale de la Ligue s'est tenue à Besançon le samedi 1er février 1997. Elle a rassemblé une quarantaine de personnes dont 7 jurassiens. Nous avons noté la présence d'un membre du bureau F.F.S. (P. Vauthier), du directeur régional de la Jeunesse et des Sports ainsi que du directeur du C.R.O.S.

Informations à retenir :

- aide financière de la Ligue pour les CDS (sur le même principe qu'en 1996). Le CDS du Jura devrait bénéficier d'environ 1500 F.

- projet d'organisation du congrès national F.F.S. en 1999 par le CDS du Doubs avec soutien de la Ligue.

- Projet d'organisation du prochain congrès régional (1998) par le CDS du Jura (NB : nous avons découvert ce projet lors de cette réunion !)

- Election des grands électeurs pour l'A.G. fédérale 1997 : il s'agit de E. David, B. Decreuse, L. Galmiche, P. Lafosse, S. Nore.

- Sortie d'une plaquette "La spéléologie dans le Doubs" (1996 - 24 pages) avec toutes les adresses des clubs du Doubs ainsi que les différentes commissions du CDS 25.

- Sortie d'une chemise couleur "Spéléologie en Franche-Comté" (7 photos couleur + quelques lignes de texte dont les adresses des CDS de Franche-Comté).

- Prochaine réunion de C.D. de la Ligue : 25 avril - 20 h 30 à Besançon.

P. LAFOSSE

AGRÉMENT NATURE

C'est avec un certain enthousiasme que j'ai composé en septembre cette ode explicitant notre rôle dans l'étude et la préservation du monde souterrain. Le CDS sollicitait en effet l'agrément nature.

Le 17 janvier 1997, le courrier préfectoral tant attendu déçoit. Nous attendions par cet agrément, une marque de reconnaissance de notre rôle effectif dans la connaissance et la protection du karst. Il apparaît que la modification de procédure soit essentiellement la cause du refus, l'activité principale du CDS n'étant pas la protection. Je constate que c'est la vérité. Au delà de ce contretemps, le CDS reste un interlocuteur chaque fois que le karst est en cause et je pense qu'il serait bon de renforcer le par-

tenariat avec les collectivités locales et les administrations.

S. COLLIN

SENTIER KARSTIQUE

Après un premier temps où le CDS ne semblait pas être partenaire du sentier karstique de l'Association Intercommunale de Développement du premier Plateau (essentiellement en raison de l'attitude de l'ONF se "réservant" la globalité du projet), la situation est peut-être en train de se débloquer.

Un des responsables de l'association me confiait il y a quelques jours qu'effectivement ce n'était pas normal que le CDS ne soit pas associé, car en général, le payeur est aussi le donneur d'ordres. Pour finir, il m'a fait comprendre qu'il avait l'impression que le projet n'était plus celui de l'association mais celui de l'ONF et de J.Olivier, ce dernier étant le conseiller de l'association pour l'aspect spéléologique du projet.

S. COLLIN

CONSEIL GÉNÉRAL

Une plaquette 8 pages couleurs a été réalisée afin de présenter le CDS. Quelques exemplaires ont été diffusés dans les services du Conseil Général simultanément à notre demande d'aide financière.

Plusieurs rencontres avec le directeur du service des sports et de l'animation du territoire ont permis d'établir une relation de confiance.

La demande de subvention sera examinée fin février ou début avril.

S. COLLIN

BORNE AUX CASSOTS

A la suite de nouvelles démarches auprès de la municipalité de Nevy, une aide est débloquée par la commune. Il s'agit principalement d'heures de vacation de l'employé communal, fourniture de matériel et matériaux. Cette participation devrait débloquer le dossier de demande de subvention resté en suspens au Conseil Général. Le CDS quant à lui, devra fournir, entre autres, une assistance technique.

Nous ferons appel à vos compétences dès l'attribution de la subvention.

S. COLLIN

JOURNÉES DE L'ENVIRONNEMENT des 22 - 23 mars 1997

Dans le cadre de ces journées et avec la participation de la municipalité de Nevy, l'entrée de la Borne aux Cassots sera débarrassée des ferrailles, boisages; la porte intérieure (Métro) et les rails seront démontés. Nous comptons sur votre présence le 22/03/97 après-midi.

S.COLLIN

DANS LE DOUBS ABSTIENS-TOI !

Un rassemblement des spéléologues du CAF aura lieu à Lods dans le Doubs du 8 au 11 mai 97. Il conviendrait d'éviter la fréquentation des cavités suivantes :

- Rivière souterraine de Chauveroché
- Gouffre de la Légarde
- Gouffre de Jérusalem
- Gouffre d'Ouzène
- Gouffre du Morey
- Gouffre de Vauvougier
- Gouffre de la Baume des Crêtes
- Grotte des Cavottes
- Rivière souterraine du Moulin des Isles
- Gouffre du Bois d'Uilly

S.COLLIN

JACQUES BESSON (1929-1997)

Le Grand Jim nous a quittés... Bien peu le connaissent, parmi la jeune génération, et pourtant ! Jim fut l'un des plus actifs spéléologues d'après-guerre.

Il adhéra d'abord au Spéléo-Club Lédonien puis, en 1948, fut l'un des fondateurs du Groupe Spéléologique Jurassien, à Lons-le-Saunier. Pilier du club, on lui doit de nombreuses premières dont les topographies figurent, notamment, dans l'Inventaire Spéléologique du BRGM, paru en 1966.

Amateur de montagne, il fut également pour l'époque un fin technicien : il le démontra brillamment par exemple au Congrès de l'ASE de 1948, tenu aux grottes des Planches près Arbois, sous la présidence de Robert de Joly et Norbert Casteret. A cette occasion, il descendit en rappel "montagne", sur des cordes en chanvre raboutées, la falaise surplombante du cirque des grottes, haut de plus de 150 m. Quand on s'est déjà brûlé cuisse et épaule avec cette technique, quand on connaît la fragilité du chanvre, et qu'on s'est déjà fait peur dans ce "fil d'araignée" vertigineux, on mesure la valeur de l'exploit...

Curieux de tout, il fut l'un des trente participants - et seul Jurassien - au premier stage

technique de l'histoire spéléologique française, durant l'été 1952 à la Dent-de-Crolles (Isère). Ce stage, organisé par Pierre Chevalier et encadré notamment par Fernand Petzl, donna l'occasion au Grand Jim de faire partie de l'équipe de 5 personnes qui réalisa la première traversée P.40-Trou du Glaz.

A partir de 1955, il ralentit ses activités souterraines, qu'il cessa au début des années 60. Mais il resta longtemps en contact avec le milieu spéléologique, notamment du fait de sa profession de journaliste : il relata pendant plus de 15 ans les faits et gestes des spéléos du département dans "Le Progrès", sous le pseudonyme de Jacques Brévent.

L'âge venant, il se consacra exclusivement à la randonnée, la photo et l'écologie. Il fut, en 1970, le fondateur de la "Fédération de Protection de la Nature du Jura", la première du genre. Nous nous rencontrions parfois, et chaque fois il me demandait des "nouvelles du sous-sol". Ayant assisté l'an dernier à une conférence où j'évoquais les grottes jurassiennes, il me demanda des diapositives de certaines diapositives : le monde souterrain lui manquait et le faisait encore rêver...

On lui doit trois ouvrages consacrés au Jura, dont le dernier, "Le Jura au cœur, itinéraire d'un randonneur", est paru fin 1996. Il comporte quelques pages sur la spéléologie et je l'ai analysé dans le précédent fascicule de CDS-Info. Je devais rencontrer Jim pour qu'il m'en dédicace un exemplaire : la maladie en a décidé autrement, et Jim s'est éteint le 9 janvier, le jour de notre rendez-vous.

Ce jour-là, j'ai relu son précédent ouvrage, "Baume les Messieurs, roches et vertiges", vieux déjà de près de 20 ans. Et j'ai médité une phrase de la dédicace qu'il y avait portée : "A mon ami Jean-Claude, pour qu'il se souvienne sous terre des beautés de la surface...". Comme tu avais raison, Grand Jim, de me rappeler qu'il y a un ailleurs, que la grotte est un univers restreint. Je n'avais pas tout compris, à l'époque, mais aujourd'hui je sais que ta modestie et ton regard rêveur témoignaient de ta connaissance du monde, des hommes et de la vanité des choses...

Adieu, Grand Jim.

J.C.FRACHON



ACTIVITÉS DES CLUBS

A.S. SAINT-CLAUDE

- **Gouffre du Belvédère de Cuvet (39 - Longchaumois)**

873,90 - 168,00 - 900

C'est un gouffre de 6 m de profondeur pour un diamètre de 4 m au sommet et 7,60 m à la base qui s'est ouvert dans des alluvions fluvioglaciaires en emportant un sapin le 25 décembre 1996. Le gouffre se trouve à 200 m du belvédère du Cuvet, à 10 m sur la gauche du Chemin.

R.LEPENNEC

G.R.S. BESAIN

- **Bief de Corne (39 - La Châtelaine)**

863,85 - 209,95 - 543

Grosse intervention musclée avec l'aide de collègues Jurassiens, Doubistes et Côte d'Oriens. Après de très nombreuses séances de pousse-cailloux, nous accédons à un puits de 18 m (environ) au pied duquel l'éventuelle continuation se présente sous la forme d'un méandre descendant impénétrable.

Explo : GRSB, ASSP Port-Lesney, F.Bonnefoy, P.Degouve, S.Degouve, J.C.Salmon dit Angoulême - novembre 96.

J.N.OUTHIER

- **Gouffre du Latet (39 - Crançot)**

854,80 - 194,27 - 510

Situés au dessus des résurgences de St Aldegrin, une fissure en bordure de doline, plus un bon courant d'air chaud (décembre 96) nous obligent à entreprendre quelques travaux. Après un premier ressaut de 3 m, ce sont 3 puits successifs étroits qui nous amènent à environ -28 m sur un colmatage terreux.

Explo : GRSB, S.Michaud, Angoulême.

J.N.OUTHIER

- **Cote de l'Heute (39 - Crotenay)**

863,80 - 200,12 - 545

Petit gouffre dont l'entrée est à 20 m de la route. Le premier puits semble avoir été visité. Le second a nécessité le déblaiement de l'inévitable éboulis. Profondeur 15 m (environ).

Explo : GRSB, Angoulême - janvier 97.

J.N.OUTHIER

- **Secteur Borne aux Cassots (39 - Nevy/Seille)**

Ça a failli !

50 m plus haut que l'entrée classique des Cassots et légèrement à l'Est, nous entreprenons un porche colmaté et de bonnes dimensions.

Après une progression d'une dizaine de mètres, nous accédons dans une galerie transversale. Vers l'ouest, après 10 m de ramping, arrêt sur une trémie orientée vers l'extérieur. Vers l'est, la galerie plonge légèrement, s'élargissant (6 à 8 m) mais vite impénétrable car comblée jusqu'à 10 cm du plafond.

Vu l'importance des remplissages, on ne peut que rester songeur quant aux proportions de ce conduit et à sa présence 50 m plus haut que les réseaux connus.

Explo : GRSB, S.Michaud, Angoulême - février 97.

J.N.OUTHIER

- **Information**

En dehors des Jurassiens, d'autres spéléos travaillent sur le département. A une époque où l'on entend trop souvent dire que tout est fait, tout est vu, prospecté, il faut remarquer que les



belles découvertes se font encore et à moindres efforts.

Pour preuve, les travaux effectués par nos collègues du Doubs (GSD) dans le secteur du Gros-Gadeau.

Un court boyau donne accès à

une série de puits spacieux qui se termine vers -70 sur une étroiture où s'enfile un ruisseau. Gros formats et cascades sont de la partie. Dans l'attente d'une parution de leur part, nous éviterons de localiser l'entrée de cette belle cavité.

J.N.OUTHIER

G.R.S. POLIGNY

Le GRSP organise, du 8 au 11 mai 1997, un camps à St Christol dans le Vaucluse. Au programme, Souffleur ou Jean Nouveau et Fête des Vins... Logement au gîte que certains jurassiens connaissent déjà. Tous frais à la charge des participants (les véhicules seront tassés...)

Ambiance assurée.

Toutes personnes souhaitant se joindre à nous peuvent contacter J.Pasteur au 03.84.37.08.79 après 19h30.

J.PASTEUR

S.C. LA CHÂTELAINE

- **Grotte Sauve qui peut (39 - Arbois)**

862,36 - 216,57 - 350

Petite grotte de 5 m de développement dont deux départs de boyaux terreux ont été observés.

Attention, ces boyaux sont habités par un magnifique blaireau en pleine force de l'âge !

J.M.DUGOIS

- **Trou Souffleur (39 - Arbois)**

863,71 - 215,80 - 390

Repéré en décembre grâce au froid, une belle colonne de fumée s'élevait 2 m en contrebas de la route D469. Ce trou est situé environ 50 m à l'aplomb de la source du ruisseau du "Gravier Rau", et un fort courant d'air chaud sortait d'une petite fissure dans les éboulis. Une désobstruction s'est engagée mais a dû être stoppée rapidement car celle-ci nous entraîne dans le remblais de la D469. Dommage !

J.M.DUGOIS

CANYON

BILAN ACTIVITÉS 1996

Bien que discrète, la commission Canyon du CDS 39 n'en est pas moins active. Conjointement à Haut-Jura canyon, elle a de nouveau joué un grand rôle dans l'entretien des sites et des équipements (sans budget CDS !), ainsi qu'au niveau de la prévention et de la sécurité. Encore aucun accident à déplorer à ce jour ...

- **Quelques dates :**

- 6 Avril : Exercice en falaise à la carrière de Champier, où se sont retrouvés une douzaine d'amateurs de tous horizons, afin de mettre en pratique sur différents ateliers, des techniques proposées dans le manuel de la commission nationale.

- 11 Avril : Exercice pratique en situation dans les gorges du Flumen en crue, précédé d'une corvée "élagage-dépollution" d'une échappatoire située sous le "saut du Chien".

- 20 Mai : Négociations des accès avec le propriétaire des rives de l'amont du Grosdar, suite à quelques problèmes. Élagage et balisage (réalisation de panneaux en plastiques peints) des nouveaux accès, le jour même ainsi que quelques jours plus tard.

- 2 Juin : Sortie CDS au gorges de l'Abîme (Saint-Claude), un jour de grosses pluies... Débat sécurité sur les secours en canyon avec le PGM des Rousse.

- 11 Octobre : Réunion à Oyonnax avec le Club "Cascad" (CDS 01), pour une mise au point et une redéfinition de nos actions sur la région.

- 9 Décembre : Réunion en mairie de Saint-Claude, à l'initiative du PNR pour faire le point sur l'activité (acteurs, encadrement, fréquentation, responsabilités, etc...), et pour régler également des problèmes d'ordre écologique et piscicole. A cette occasion, la commission canyon a pu fournir à une assemblée de 19 personnes un document de travail de 3 pages, commentant l'activité en quelques chiffres.

Une menace pèse sur le libre accès à l'Abîme (réserve de pêche), et au Grosdar (grosse fréquentation). A l'issue de cette réunion houleuse, un groupe de travail coordonné par le PNR et la commission canyon du CDS a été constitué, et doit se réunir le 27 Janvier. Outre notre commission, étaient représentés : DDJS du Jura et de l'Ain, association de pêche la Biennoise, commission environnement de Saint-Claude, PGM, Haut-Jura canyon, Cascad (Club CDS 01), bases des Rousses et de Bellecin, PNR, mairies de Saint-Claude et de Coiserette, École Française de Descente de Canyon, ainsi que 3 professionnels du Canyon.

- **Compte rendu succinct de la réunion du 27 janvier en mairie de St-Claude : conflit Abîme et Grosdar.**

A notre grande surprise, le groupe de travail avait été largement élargi du côté de "l'opposition", avec l'apparition d'un représentant de la DDAF, spécialiste des cours d'eau, et de deux agents d'EDF, qui est propriétaire et exploitant du site de l'Abîme...

Du côté du Grosdar, après un débat assez long, on s'orienterait apparemment vers un consensus. Il n'est plus question d'interdiction totale, mais plutôt d'une réglementation portant sur des restrictions au niveau de créneaux de fréquentation (horaires, jours interdits, etc...), ainsi que de la définition de zones sensibles (et sans grand intérêt pour le canyoning), que l'on peut contourner par des sentiers de rive. Cette réglementation va dans le bon sens pour les deux parties. A suivre...

A l'Abîme, EDF, rappelant le danger lié à la prise d'eau à l'entrée des gorges, "déconseille vivement la pratique", et ne peut légalement l'interdire. Elle lance la balle dans le camp du Préfet qui tranchera... Par contre, après concertation et une présentation de notre activité sur le site, l'association de pêche la Biennoise, semble revenir sur ses positions, quelque peu rassurée, en proposant une ouverture (mise en place éventuelle de créneaux horaires, fermeture certains jours, zones à contourner, etc...), si toutefois l'étude d'impact proposée prouve que l'activité ne trouble pas le bon fonctionnement de la pisciculture située 750 m en aval.

Le PNR ainsi que la ville de St-Claude, conscients de l'intérêt de conserver le maximum de sites praticables en période d'étiage, semblent disposés à argumenter le dossier de Préfecture en notre faveur...

La Co- Canyon du CDS réalise en ce moment au nom d'un "collectif canyon", un document épais, destiné à démontrer notre attachement à



la libre pratique de ces sites incontournables, et à prouver la possibilité d'optimiser la descente des gorges de l'Abîme.

Une solution technique (à mettre en place par EDF), sous la forme d'une échelle de mesure du débit, pourrait rendre possible la descente des gorges en toute sécurité en période de basses eaux. Cette solution est

la seule issue dans le conflit. Il nous reste à espérer que la préfecture fasse le bon choix... Rappelons pour finir, que le danger lié aux installations EDF dans les gorges, est infiniment inférieur à celui encouru par les touristes empruntant le sentier balisé et acrobatique de la ville de St-Claude.

D.GUYETAND

STAGE

La commission canyon de la fédération change de nom, elle s'appelle désormais l'EFC, École Française de Descente de Canyon...

Parmi plusieurs dizaines de stages différents, elle propose un stage de préparation moniteur, qui se déroulera à St-Claude du 28 Juin au 5 Juillet 1997. Les éventuels candidats doivent contacter le secrétaire de stage : Éric Alexis, 4 rue des Aconits, 34080 Montpellier, tel/fax : 05.62.31.62.36. (et à partir du 20/04/97, composer le 04.67.75.64.09).

D.GUYETAND

INTERDICTION

Après le Bief des Ruines, les gorges de Malvaux, peut-être l'Abîme et le Grosdar, les cascades du Hérisson seraient frappées d'interdiction. Il semble que cette décision soit d'ordre ministérielle ! Jusqu'à ce jour aucun canyoniste n'aurait été consulté. A croire qu'après quelques centaines de tonnes de béton et de barrières, trois spits et un bout de corde fasse désordre... A méditer et suivre !

D.GUYETAND

ENSEIGNEMENT

SECOURISME DE BASE EN SPELEO

- Premier jour le 26 avril salle du foyer à Arinthod à partir de 10 h. Rudiments de secourisme appliqué à la spéléo. Formateur : Moniteur de secourisme (collègues de Denis Millet). But : Manipulation simple que l'on peut effectuer sous terre sans matériel spécifique... Comment déclencher une alerte; Formateur : 1 conseiller technique. Déplacement victime (technique CDS 84)

- Deuxième jour le dimanche 25 mai, lieu définit le premier jour. Mise en application sur le terrain ou plutôt sous... Faire un point chaud (en auto secours). Formateur : Équipe assistance au victime SSF39.

Pour tous renseignements ou pour s'inscrire, contactez :

Frédéric MARICHY au 04.78.00.72.95 pendant la semaine ou au 03.84.48.00.89 le week-end.

F.MARICHY

ÉCHANGE D'EXPÉRIENCE

Organisation d'une séance falaise pour tous, avec thème, échange de connaissance, sur tout ce que l'on peut dire sur la spéléo (archéo, topo, bio-spéléo, auto-secours, karsto,...) chacun à une spécialité ou est plus intéressé par telle ou telle chose (sans être forcément diplômé), il pourra alors faire un "stand" pour nous enseigner son savoir ou sa passion.

La date n'est pas encore choisie, je l'enverrai à chaque président de club; en cas de mauvais temps elle sera annulée.

F.MARICHY

SPÉLÉO-SECOURS

PROJETS 1997

• PROJETS 1997

- Formation :

- Stage : Formation par stage national de deux artificiers (subvention à 25 %). Les candidats seront retenus par le Groupe de Direction de la commission (Staff Technique).

- Équipes spécialisées : Formation de maintien à niveau des équipes spécialisées (paramédical, transmission). Nécessité d'un cursus de formation pour l'équipe paramédi-

cale. Dans le cadre de cette formation, un exercice "longue durée" assistance victime avec point chaud sera organisé (environ 20 h) pour nous familiariser aux périodes d'attente possibles en cas de secours réel engagé.

- Formation gestion d'alerte

- Dotation aux personnes habilitées à gérer une alerte d'un exemplaire papier du fichier cavités C.D.S.

- Mise en place progressive de fiche "Secours" pour les principales cavités.

- Constitution du lot des principales topos des cavités du département dans le lot matériel.

- Formation aux techniques d'évacuation :

L'action 1997 sera portée sur la formation technique par le biais de :

- Journée d'intégration nouveau équipiers.

- Journées de formation technique par atelier pour les équipiers.

- Journées de formation aux techniques d'évacuation verticale pour les chefs d'équipe.

- Barnum : Nous prévoyons l'organisation à l'automne 97 d'un barnum qui aura lieu à la Borne aux Cassots. Cette exercice sera basé sur une recherche de personnes, engagement de l'équipe assistance victime et une évacuation. Nous proposerons ce scénario à la Protection Civile.

- Désobstruction : Poursuite de nos recherches, nos contacts et mise en place d'une équipe opérationnelle sous la coordination de Sylvain.

- Divers : En collaboration avec la commission enseignement, nous proposons l'organisation d'une formation "Autosecours" sur 2 journées : 1 journée de cours de secourisme (dispensée par un moniteur de secourisme) et une deuxième plus axée sur le déplacement des victimes, point chaud, alerte, dispensée par le SSF 39. Cette formation est un essai et s'adresse à toutes personnes membres du C.D.S. (Gratuite).

- **Relations avec les corps constitués et les administrations :** Poursuite, bien entendu, de nos relations avec la Protection Civile. Nous continuerons également à entretenir des relations avec le S.D.I.S. et comptons entreprendre des contacts avec la Gendarmerie Nationale pour définir son rôle et son intégration dans des opérations de sauvetage (Constat judiciaire).

Enfin, nous envisageons, avec l'aide du bureau du C.D.S. de nouer des relations avec le Conseil Général afin d'obtenir une aide financière

- **Actions diverses :** Pose d'un câble téléphonique dans la zone siphonnante des Foules.

E.DAVID

MANUEL TECHNIQUE DU SAUVETEUR

Édité par le Spéléo Secours Français, c' est un ouvrage bien conçu, clair et développant toutes les bases du spéléo secours ainsi que les techniques d'évacuation les plus récentes. Des exemplaires sont en dépôt vente auprès d' E. David pour un prix de 100,00 F.

FORMATION ASSISTANCE AUX VICTIMES

Le SSF 39 avait prévu d'organiser un cursus de formation assistance victimes en 1996, pour des raisons diverses, cette action n'a pu être engagée et a été reportée en 1997.

Ce cursus comprendra 3 à 4 séances de formations étalées sur l'année 97 :

- **1^{ère} Séance :** 16 Mars 1997 - en salle - Lons le Saunier.

Mise en place de la formation, rappel sur les objectifs à atteindre, présentation du matériel, bilan blessé.

- **2^{ème} séance :** Début avril 1997 - en salle - gestes de secourisme à l'attention des équipiers "Assistance victimes".

- **3^{ème} séance :** 31 mai 1997- sous terre - mise en place d'un point chaud, se mettre au point pour "durer " sous terre dans le cadre d'une mission assistance victimes.

- **4^{ème} séance :** automne 97 - Formation à l'assistance du médecin.

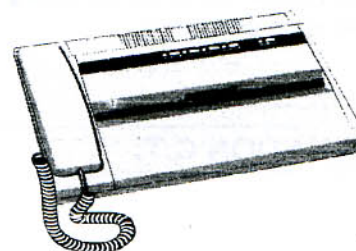
Ce cursus s'adresse aux membres de l'équipe assistance victimes pour "recyclage" ainsi qu'aux membres du SSF 39 désirant s'impliquer dans ce domaine. Contacter Stéphane NORE (Tél. : 03.84.60.65.77), si ce n'est déjà fait, dans le cas où vous souhaitez suivre cette formation.

E.DAVID

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE A NOTER

Spéléo Secours Suisse : Pour joindre le Spéléo Secours Suisse en cas d'accident sur le territoire helvétique. Un seul numéro central, celui de la REGA "Garde Aérienne Suisse" au : 13.83.11.11 (Mettre 00.41 devant depuis la France).

E.DAVID



FORMATION TRANSMISSION

Afin de maintenir à niveau l'équipe téléphone et d'assurer l'intégration de nouveaux équipiers, une journée de formation transmission est organisée le dimanche 6 avril à Nevy sur Seille. Les personnes désirant participer à cet exercice sont invitées à contacter Denis MILLET (Tél. : 03.84.48.50.40) pour de plus amples renseignements.

E.DAVID

EXERCICE SECOURS NATIONAL

Le Spéléo Secours Français organise fin août en Savoie un stage international secours et un stage Conseiller technique. Dans le cadre de ces deux formations, un barnum se déroulera le week-end du 23-24 août à coté de CHAMBÉRY. Il nous est possible de constituer une équipe de renfort pour cet exercice composé de 6 à 8 personnes désirant effectuer un exercice secours de très grande ampleur. Il est certain que notre expérience s'en trouvera enrichie. Si vous êtes intéressé, contacter Eric DAVID (Tél. : 03.84.35.74.47) pour de plus amples informations sur ce projet.

E.DAVID

CONGRES F.F.S. 1997

Dans le cadre du congrès F.F.S. à Hauteville (01) - 17 au 19 mai, le SSF National nous demande si nous pourrions faire une présentation de l'équipe Assistance Blessé et de son matériel. Le but est de montrer aux représentants des départements le concept "Assistance Victimes". Si vous êtes disponible pour cette opération, contacter Stéphane NORE.

E.DAVID

CONGRES U.I.S.

La Commission Médicale de la FFS. (COMED) a sollicité Stéphane NORE pour effectuer une série photos de l'équipe assistance victimes afin d'illustrer des panneaux d'exposition pour le congrès UIS. Si le projet se concrétise, les photos seront réalisées au cours du cursus de formation ce printemps.

E.DAVID

NOMINATION C.T.

Sylvain COLLIN a été nommé Conseiller Technique Départemental Adjoint par M. Le Préfet du Jura début Janvier.

E.DAVID

EXPOSITION

PROJETS 1997

Nous allons essayer de concrétiser les projets de rénovation de l'exposition du CDS sur plusieurs années, ce qui permettra d'étaler le travail et les dépenses. L'action se décomposera en deux parties.

- 1) La réalisation de nouveaux supports avec un système de piétement en remplacement des panneaux existants afin d'avoir un format standard et uniforme (une maquette est en cours de réalisation).

- 2) La réactualisation du contenu (textes, photos, croquis...), un groupe de travail sera constitué à cette intention (si vous avez des idées sur la question, n'hésitez pas à vous manifester !).

L'exposition est désormais stockée chez Denis MILLET à Anchay 39240 Lavans sur Valouse, pour tous renseignements ou réservations, appelez au 03.84.48.50.40.

D.MILLET

FICHER

À NOUVELLE ANNÉE, NOUVEAU FICHER

Fraîchement élu président de la Commission Fichier, je ne compte pas casser la barque mais simplement continuer le travail de nos aînés du mieux que je le pourrai afin que la mémoire spéléologique jurassienne se perpétue.

Le projet 97 qui me tient le plus à coeur et qui je pense est indispensable à toutes recherches et à tout aboutissement de travaux, est la mise à jour de l'inventaire des colorations du Jura. Mise à jour qui verra bientôt le jour (c'est le cas de le dire) sous informatique.

Données qui, comme l'inventaire des cavités, seront à la



disposition de tous spéléos fédérés et membres du CDS 39. Mais pour qu'une base de donnée soit efficace, il faut des données, alors spéléos et (oes) à vos compas, à votre fluo et Bonne Première.

B.MISCHLER

RECHERCHE DE RENSEIGNEMENTS

Afin de pouvoir compléter du mieux possible la mise à jour de l'inventaire des colorations, je demande à tous spéléos jurassiens (et autres) de bien vouloir me faire parvenir, si possible, les données en leur possession concernant les colorations effectuées par leur club (ou autres) sur le département du Jura où étant réapparues sur ce dernier, à dater de 1985, puisque avant cette année, logiquement, elles doivent être sur l'inventaire de 1987.

D'avance, merci !

Renseignements à envoyer à :

Bruno Mischler
Buclans
39170 Saint Lupicin
Tel/Fax : 03.84.42.28.37

PUBLICATION

VOILÀ LA RELÈVE !

Bon ! ben voilà, on y est. Premier CDS Info, c'est pas une mince affaire. De plus que, comme pour les sportifs de haut niveau avant les JO, on a toute la pression sur les épaules. Et quelle pression ? Reprendre le Bébé derrière le Frach, je vous dis pas. Du style "Tiens ! Il a modifié la mise en page", ou alors "Moi ! J'aurais pas fait comme ça". C'est bien simple, j'en dors plus la nuit (enfin presque plus). Mais bon, on va bien y arriver (la preuve ! le Frach l'a bien fait et pendant plus de 17 ans, alors, c'est vous - dire).



Non mais blague mise à part, je souhaite faire aussi bien que lui (sinon mieux) et durer autant. Quoique... 17 ans ça fait un bail mais bon, on verra. Mais avant tout, CDS info c'est d'abord vous, spéléos de tous bords, qui suez au fond du gouffre avec votre pelle, alors pour changer, prenez votre plume.

Et pour finir (je dois faire court par manque de place), je tiens à souhaiter une douce et agréable retraite à mon valeureux prédécesseur, qui l'a bien mérité.

Mais bon, si jamais, tu sais Frach, la porte est toujours ouverte.

B.MISCHLER

DIVERS

CHOUROUTE PARTY DU S.C.L.C.

Le **samedi 5 avril 1997** à partir de **20 heures**, le Spéléo-club La Châtelaine organise un repas **au Château d'Artois** à la Châtelaine.

Au menu :

- Apéritif : Blanc cassis avec cake "maison"
- Choucroute garnie
- Fromage : Comté, Morbier
- Dessert : Vacherin
- Café

Le tout pour la modique somme de 100 F/tête et pour les moins de 12 ans c'est moitié moins (Je vous l'emballerai ou c'est pour dévorer tout de suite ?).

Les boissons sont en plus, alors prévoir :

- 30 F: la bouteille Vin d'Arbois
- 5 F la canette : Bière, Coca et Orangina

Pour s'inscrire, envoyez 50 F d'arrhes avant le 31 mars à l'ordre du S.C. La Châtelaine - Grande Rue 39600 La Châtelaine (03.84.66.24.12)

À VENDRE

- 2 équipements complets (casques, baudards, quincaille...) état quasi neuf
 - 1 combine texair "Nuit Noire"
 - Des mousquetons et des plaquettes
- Pour toutes personnes intéressées s'adresser à J.Pasteur au 03.84.37.08.79 après 19h30.

VOUS Y ÊTES PASSES... OU VOUS ALLEZ Y PASSER !

Le Doubs renferme les cavités classiques les plus visitées par les spéléos d'un bon quart de la France, et à plus forte raison par les franc-comtois. Savez-vous quel est le "sinistre" (selon la terminologie des assureurs) dont vous pouvez être victime le plus probablement en pratiquant la spéléo dans ce département ? La crue ? Les coincements ? La chute ? Vous n'y êtes pas... c'est le pillage de bagnole !

Chacun sait que la bagnole de spéléo garée près du trou est une proie facile pour le chasseur de monnaie, de doudoune, ou de mousqueton. Un coup d'oeil dans le puits d'entrée : une corde, pas de bruit, donc personne pour un bon moment et feu vert pour le forfait. Et vous avez le plaisir en sortant du trou de vous retrouver sans baskets, et dans une voiture bien aérée...

Vous avez deviné, ça m'est arrivé, comme à des dizaines d'autres, et ça m'a foutu les boules, d'où ce propos à but surtout préventif.

La déclaration à la gendarmerie est incontournable. Mais là, n'attendez aucune compassion. Au contraire, on tentera d'abord de vous culpabiliser en démontrant que vous êtes bien imprudent d'avoir laissé tout cela (les baskets) dans votre voiture. Critique certes recevable si vous aviez abandonné votre caméscope et votre portefeuille sur le siège. Mais on n'en est plus là ! Désormais, on est imprudent même si la voiture est parfaitement vide de tout objet : on est qualifié d'imprudent *parce qu'on a laissé sa voiture sans surveillance*.

Ce concept nouveau mérite d'être souligné : aux dires des gendarmes, un véhicule de spéléo devrait donc être surveillé en tant que tel, même en l'absence de tout contenu. Et d'avouer ainsi leur impuissance, et d'insister sur la nécessité de laisser quelqu'un en surface pour éviter ces plaintes à répétition.

Ainsi donc, une équipe de spéléo devrait maintenant se constituer de ceux qui vont sous terre, et de celui qui va garder les bagnoles... et pendant qu'on y est de celui qui garde l'entrée du trou, puisqu'il semble que le "déséquipement" des dolines d'entrée devienne aussi une pratique en voie de généralisation...

Alors, une incitation à peine dissimulée à faire sa propre police ? Le problème, c'est que c'est justement ce qui risque de se produire. On entend déjà beaucoup parler dans le milieu spéléo de projets "d'autodéfense". Et le chasseur va se transformer en gibier, qui forcément finira par se faire capturer. Alors, connaissant le tempérament plutôt "sanguin" des spéléos, on peut parier qu'à ce moment là, le temps lui presse de voir arriver la 4L bleue salvatrice...

Eh bien, *il ne faut pas !* Retenez-vous, surtout ne cognez pas ! Foutez-le à poil, c'est bien plus rigolo et il ne se sauvera pas. Mais pas de traces ; ne transformez pas un pauvre imbécile en une victime. Pour quelques instants de dévouement, vous risqueriez en fin de compte bien plus d'ennuis que lui.

R.LIMAGNE

NORMALISEZ, NORMALISEZ... IL EN RESTERA TOUJOURS QUELQUE CHOSE.

Ça y est, tout le monde a maintenant entendu parler des normes européennes sur le matos spéléo, et chacun s'interroge. En fait, toutes les questions tournent autour d'une double préoccupation :

- Suis-je concerné dans ma pratique spéléo ?
- Qu'est-ce que je risque si... ?

Il est encore très difficile de s'y retrouver et de formuler des réponses claires et certaines. Toutefois, les analyses convergent toutes sur un point : cette frénésie réglementaire constitue une colossale source d'emm... pour les spéléos.

Le point de départ :

Dans le cadre de l'harmonisation des réglementations dans l'Union Européenne, le ministère français de l'industrie a publié un décret du 5 août 1994 (n°94-689) "*relatif à la prévention des risques résultant de l'usage des équipements de protection individuelle (EPI) pour la pratique sportive et de loisirs*" stipulant notamment (article 2) que "*ne peuvent être fabriqués, importés, détenus en vue de la vente, mis en vente, vendus, loués ou distribués à titre gratuit, que les EPI [...] munis du marquage CE*". Suit une liste - qui s'est enrichie depuis - de tout un panel d'objets; notamment casques, harnais, cordes, mousquetons... Alors ?

Qui est concerné ?

- Les fabricants et revendeurs au premier chef, qui depuis le 1er juillet 96 ne peuvent plus commercialiser d'EPI non certifiés.
- Les pros de la spéléo, qui ont intérêt à être aux normes avec les casques qu'ils prêtent ou louent à leurs clients.
- Mais de façon identique le club (et notamment son président), qui prête même gratuitement du matos aux débutants.
- Et peut-être tout spéléo, si les compagnies d'assurance intègrent ce critère dans leurs "exclusions de garantie" (ce qui n'est pas le cas pour le moment en ce qui concerne l'assurance FFS).

Et qu'est-ce que je risque si je ne respecte pas la loi ?

Il est toujours extrêmement délicat de répondre à ce genre de question par des certitudes. On peut néanmoins observer que :

- Pour les fabricants et commerçants, des sanctions sont prévues dans l'article 12 du décret, qui renvoie au code de la consommation.
- Des administrations peuvent inspecter les structures de guidage professionnel et les obliger à changer leur matos (cela s'est déjà produit au moins une fois à ma connaissance, signe que la question intéresse...).

- Pour l'initiation bénévole au sein des clubs, on ne sait pas trop. Jeunesse et Sports ne s'est pas encore manifesté dans cette affaire. On pourrait dire que "tant que tout va bien, tout va bien !". Mais aussi avec son contraire : un débutant mineur victime d'un accident avec un équipement non certifié... imaginez la suite.

- Pour le spéléo, même remarque. Dans la mesure où pour le moment aucune directive ne demande à une autorité quelconque de contrôler votre casque à l'entrée du trou, on ne voit pas bien comment on pourrait vous obliger à le changer. Mais un peu de patience. ça viendra !

Que fait la fédé ?

Contrairement à ce qu'on peut lire ça et là, la FFS tente de s'impliquer dans les procédures de normalisation en cours, et ce depuis plus d'un an. L'idée directrice est que dans la mesure où on ne peut pas s'opposer au phénomène, mieux vaut s'y associer, avec comme objectif d'essayer de "faire passer" un maximum de matos. Cela dit, il est vrai que les quelques bénévoles que nous sommes ne pèsent pas lourd dans l'énorme machinerie administrative qui s'est mise en route, mais ils sont là et il faut au moins le reconnaître.

Et au fait, à quoi ça sert ?

Très officiellement : à "garantir la sécurité et la santé des utilisateurs". Accessoirement, à relancer la consommation comme ont dit ! Si on vous dit que la durée de vie d'un casque est désormais limitée à 3 ans, vous aurez compris... Bientôt le "contrôle technique auto" pour le matos spéléo. Cela donnera d'ailleurs un excellent prétexte pour organiser tout à fait officiellement un contrôle (et donc une limitation) de l'accès aux cavités comme en rêvent bon nombre d'élus et autres propriétaires échaudés...

En fait, par voie de conséquence, cela contribue à encadrer un peu plus toute action, à entraver toute initiative, à limiter toute recherche et tout progrès technique, et finalement à réduire à l'état de souvenir une valeur pourtant précieuse et commune à tous ceux qui vont sous terre : la liberté !

R.LIMAGNE

LU (ET VU) POUR VOUS

• **Sous le Plancher - Bulletin de l'ASE**

Bulletin des Ligues Spéléologiques de Bourgogne et de Franche-Comté
N°11 - 1996

Encore la qualité "Degouve" pour ce fascicule de 91 pages, relatant les travaux des clubs régionaux. Pour le Jura, un seul article de 3 pages, celui de J.Moine intitulé "Expédition à la Doye Gabet (Morez, Jura)".

J.C.FRACHON

• **Le Progrès-Les Dépêches (quotidien)**

Jeudi 02.01.1997

Un article avec une photo consacré au "Trou Bleu", ou "Doye Gabet", à Morez, faisant manifestement allusion aux plongées du club de Port-Lesney, mais sans le citer.

J.C.FRACHON

• **Voix du Jura (hebdomadaire)**

N°2721 - Jeudi 16.01.1997

Un court entrefilet relate la découverte d'ossements humains par le S.C.Lédonien, dans une grotte près de Geruge.

J.C.FRACHON

• **Le Progrès-Les Dépêches (quotidien)**

Vendredi 24.01.1997

Un long article (3/4 de page) s'intitulant "Ossements humains de Bornay : quel est le secret du trou qui souffle ?" et relatant les découvertes du Spéléo-Club Lédonien.

A noter : Une photo couleur à la une.

J.P.LAFOSSE

• **Bulletin du S.C. La Châtelaine**

N°2, janvier 1997

Le Spéléo-Club de La Châtelaine vient de publier "La Canette" n°2, fascicule de 32 pages, entièrement consacré à la vie du club et plein d'humour. En vente 30 F au siège du club - Grande Rue 39600 La Châtelaine.

B.MISCHLER

SUR VOTRE AGENDA...

Dates	Lieu	Objet	Contact
8-11.03.97	St Christol	Sortie classique	Jacky Pasteur (03.84.37.08.79)
16.03.97	Lons	Assistance victime	Éric David (03.84.35.74.47)
22-23.03.97	Borne aux Cassots	Nettoyage	Sylvain Collin (03.84.25.33.39)